La Dépêche de Mailly-la-Ville

Conseil municipal du 22 octobre 2026

Informations principales

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables en mairie, sur le site internet de la commune, ainsi que depuis l'application Panneau Pocket.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Denis BOSSU, M. Pascal THILLOT, Mme Adeline COURTOIS, M. Daniel ROUGEGREZ, Mme Delphine BEAURAIN, Mme Isabelle CARRÉ, M. Quentin GALOUZEAU, Mme Anne SALAÜN DE KERMARCAL.
Absences excusées : Mme Patricia GALOUZEAU (pouvoir à M. Quentin GALOUZEAU), Mme Sylvie JUPIN et M. Maximilien MILPIED.

VIE MUNICIPALE

- **Droit de préemption urbain**

Deux déclarations d'intention d'aliéner ont été examinées : une maison rue du Général-de-Gaulle et une grange à Avigny. Le conseil municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

- **Défense incendie : contrôle des points d'eau**

Le conseil municipal a approuvé une convention avec la Régie Eaux Puisaye Forterre pour assurer le contrôle technique des points d'eau incendie de la commune, obligatoire au moins tous les trois ans, en complément des vérifications annuelles réalisées par le SDIS.
Le coût est fixé à 50 € HT par hydrant, soit environ 1 250 € HT pour les 25 points d'eau communaux, tous les trois ans.
Le choix de confier cette prestation au gestionnaire du réseau d'eau potable permettra de faciliter l'organisation des contrôles, qui nécessitent ponctuellement d'importants débits d'eau.

- **Service de l'eau potable : rapport annuel 2025**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2025 a été présenté au conseil municipal. Il retrace le fonctionnement du service assuré par la Fédération des Eaux de Puisaye Forterre, ses indicateurs et ses principaux événements. Ce document est destiné à être mis à la disposition du public en mairie et consultable depuis notre site internet (Onglet « Démarches & Vie Pratique » ➔ « Environnement & Services du quotidien » ➔ « Eau potable »)

- **Urbanisme : renouvellement de la convention d'instruction**

La convention avec la communauté de communes, qui assure l'instruction des autorisations d'urbanisme conformément au PLU communal, arrive à échéance le 31 décembre 2026. Son renouvellement a été adopté par le conseil municipal pour deux ans (un an, reconductible tacitement une fois). Le tarif de référence passerait de 170 € à 195 € par équivalent permis de construire ; les dispositions relatives à la protection des données sont intégrées.

- **Réseau électrique : un transformateur rue du Tonneau**

Enedis prévoit d'implanter un poste de transformation d'environ 4 m² sur une parcelle communale rue du Tonneau, entre les conteneurs à verre et la maison de VNF. Cette installation vise à renforcer et sécuriser l'alimentation du bourg. Les travaux et l'entretien seraient pris en charge par Enedis, dans le cadre d'une convention organisant notamment l'occupation du terrain et l'accès au poste.
La commune sollicitera également des précisions afin de savoir si cette installation pourrait contribuer à réduire les microcoupures électriques régulièrement constatées sur le territoire.

CADRE DE VIE – TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS

➢ Éclairage public : modernisation et signalements

La remise aux normes des armoires électriques et le remplacement des ampoules se poursuivent.
Les habitants sont invités à signaler en mairie les points lumineux défaillants.
Un éclairage supplémentaire est envisagé dans le virage d'Avigny, en direction de la chapelle et des Avillons.
Le fonctionnement de l'éclairage de l'église fait également l'objet de vérifications.

➢ Voirie, cimetière et ouvrages : interventions à suivre

À l'approche de la Toussaint, des travaux d'entretien sont prévus au cimetière, notamment sur la grille et l'aménagement de bancs abrités.
Le marquage des passages piétons existants et la création de nouveaux passages sont à l'étude.
Le nettoyage de la ruelle de la Brèche est à programmer.
La commune relancera les interlocuteurs compétents pour la passerelle (Département) et le pont du canal (VNF), et prévoit des interventions sur les arbres et branchages dangereux à la baignade.

➢ Cambriolages : appel à la vigilance

À la suite de plusieurs cambriolages signalés dans le village et ses hameaux, la municipalité appelle chacun à la vigilance. Il est recommandé de sécuriser son habitation, de rester attentif aux comportements inhabituels et de signaler sans délai toute situation suspecte à la gendarmerie.

➢ Avigny : échanges autour de l'activité de MB Bois

La situation de l'entreprise MB Bois, implantée à Avigny, a été évoquée lors du conseil municipal, à la suite d'une rencontre avec son dirigeant concernant les perspectives de développement de son activité.
Ce projet soulève plusieurs questions, notamment en matière d'urbanisme et de cohabitation avec le voisinage. La municipalité souhaite approfondir l'étude de ce dossier, en lien avec le service urbanisme de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT).
L'objectif reste de rechercher une solution équilibrée, tenant compte à la fois des besoins de l'entreprise et du cadre de vie des riverains.

➢ Téléphonie aux Avillons

Les difficultés de couverture téléphonique aux Avillons restent suivies. Un nouveau courrier a été adressé au préfet afin de rappeler les besoins du hameau, en insistant notamment sur les enjeux de sécurité. Une couverture mobile fiable est en effet essentielle pour permettre aux habitants de recevoir les messages d'alerte diffusés par le dispositif FR-Alert, notamment en cas de danger ou de situation d'urgence.

➢ Les Avillons : des remerciements aux agents communaux

Les habitants du hameau des Avillons ont tenu à remercier les agents communaux pour les travaux de fauchage réalisés le long de la voie communale.

VIE LOCALE

➢ Épicerie communale : ouverture le lundi 16 novembre

L'épicerie communale rouvrira ses portes lundi 16 novembre 2026, sous l'enseigne « Les Saveurs de Cathy ».
La commune finalise actuellement la signature du bail avec Cathy Leteur, qui assurera l'exploitation de ce commerce de proximité.
Les habitants pourront y retrouver des produits de première nécessité, complétés par une sélection de produits de petits producteurs, ainsi qu'un dépôt de pain, de viennoiseries et de pâtisseries.
Les horaires d'ouverture seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h35 à 13h15
Dimanche : 9h15 à 13h15
Fermeture : mercredi, samedi et jours fériés.

Une inauguration sera prochainement organisée pour accompagner cette réouverture.
La municipalité se réjouit de voir ce commerce reprendre vie et souhaite pleine réussite à Cathy dans cette nouvelle aventure !

➢ Site internet : des informations enrichies

Le site internet communal fait l'objet d'une réorganisation afin de faciliter l'accès à l'information et de mieux valoriser la vie locale.
Les rubriques « Mairie » et « Démarches & Vie pratique » ont été enrichies : meilleure visibilité des publications municipales (Dépêches, procès-verbaux, documents réglementaires), des activités du CCAS et du CPI, ainsi que des informations relatives aux services de proximité, à la santé, à la solidarité, aux transports et à l'environnement.
Ce travail se poursuivra avec les rubriques consacrées à l'enfance et à la jeunesse, aux associations, aux entreprises et au tourisme**.**
Les associations et professionnels sont invités à transmettre leurs informations à la mairie pour contribuer à faire vivre ce site, complémentaire de PanneauPocket.

➢ PanneauPocket : de nouvelles fonctionnalités à l'étude

La municipalité réfléchit à faire évoluer son utilisation de PanneauPocket afin d'améliorer l'information et les services proposés aux habitants.
Deux possibilités ont été présentées : la création d'espaces de communication distincts pour certaines structures, notamment les associations, et l'extension PanneauPocket+**,** qui permettrait d'enrichir l'application avec des annuaires, des informations pratiques, un outil de signalement ou encore une boîte à idées.
La création d'espaces distincts a suscité des interrogations concernant la gestion, la coordination des informations et la validation des publications. Cette solution ne semble pas faire consensus.
Une démonstration de PanneauPocket+ sera sollicitée auprès de la société afin de mieux apprécier les fonctionnalités proposées avant de définir les évolutions à retenir.

➢ Repas des aînés : dimanche 15 novembre

Organisé par le CCAS, le repas des aînés se tiendra à la salle des fêtes. Les invitations ont été adressées aux habitants nés à partir de 1956 ; un colis est prévu pour les personnes ne pouvant se déplacer. D'autres convives peuvent participer au tarif de 42 €, à régler au traiteur, sur réservation en mairie avant fin octobre. L'animation musicale sera assurée par le duo Entre eux deux. Le repas des anciens est partagé avec la commune de Trucy-sur-Yonne.

➢ Mutuelle intercommunale : un dispositif à connaître

Une mutuelle intercommunale est proposée depuis début 2026 sur le territoire de la 3CVT. Les informations communiquées mettent en avant l'absence de délai de carence et la possibilité de rencontrer un interlocuteur à France Services de Vermenton, un mercredi sur deux. Une information sera relayée sur PanneauPocket et notre site internet.

➢ Noël des enfants : dimanche 13 décembre

Un conte musical, « Les 3 petits cochons et le méchant loup Père Noël », est prévu à 15h00 à la salle des fêtes pour les enfants de la commune, scolarisés à l'école les Rives de l'Yonne. Une participation de la commune de Séry à cet événement commun est envisagée.

➢ Accueil des nouveaux habitants : rendez-vous le vendredi 4 décembre

La commune prépare un temps d'accueil des nouveaux habitants, vendredi 4 décembre à 19h00 à la salle des fêtes. Un recensement des arrivées des trois dernières années est envisagé pour adresser des invitations. Les associations pourraient également venir présenter leurs activités.

➢ Décorations de Noël : une démarche participative

Le renouvellement progressif des décorations, aujourd'hui vieillissantes, et l'achat de sapins sont évoqués. Un chantier participatif de décoration du village et des hameaux pourrait être organisé, à l'initiative du comité consultatif « Embellissement ».

ENVIRONNEMENT

➢ Forêt communale : perspectives d'exploitation

Une visite avec l'ONF a permis d'évoquer l'exploitation de la parcelle 5 (8,5 hectares), avec une coupe envisagée de 15 à 20 % des bois, notamment des arbres fragilisés. Les cloisonnements représenteraient environ 1 000 € ; l'ONF percevrait 12 % des ventes. Le produit de la vente potentiel pour la commune est estimé entre 8 000 et 10 000 €, sous réserve de la réalisation de l'opération.
Par ailleurs, le retrait d'anciennes protections autour des arbres, estimé à 900 € par l'ONF, pourrait être effectué directement par les agents communaux et des élus volontaires afin de limiter les dépenses
Enfin, la commune souhaite améliorer l'accessibilité des futures parcelles proposées à l'affouage, pour permettre à davantage d'habitants d'en bénéficier.

➢ Ambroisie et moustique tigre : prévention et signalement

L'ambroisie est une plante invasive fortement allergisante : sa présence peut être signalée sur www.signalement-ambroisie.fr. Les observations de moustiques tigres peuvent être déclarées sur signalement-moustique.anses.fr. Ces signalements contribuent à organiser la surveillance et les interventions adaptées. Des informations spécifiques seront relayées sur PanneauPocket et notre site internet.

Date du prochain conseil municipal : vendredi 20 novembre 2026 – 18h30

AGENDA

➢ Mercredi 11 novembre – Commémoration de l'Armistice

11h00 – Monument aux morts, au cimetière

➢ Dimanche 15 novembre – Repas des aînés

A midi – Salle des fêtes

➢ Vendredi 20 novembre – Réunion du Conseil municipal

18h30 – Salle annexe de la mairie

➢ Dimanche 22 novembre – Bourse aux jouets et aux vêtements

Organisée par le Comité des fêtes – Salle des fêtes

➢ Vendredi 4 décembre – Accueil des nouveaux habitants

19h00 – Salle des fêtes

➢ Dimanche 13 décembre – Spectacle de Noël des enfants

15h00 – Salle des fêtes